



Kanton Bern  
Canton de Berne

# Rapport annuel 2025

Office de l'exécution judiciaire

Direction de la sécurité  
du canton de Berne



## Sommaire

<b>5</b>	Préambule
<b>6</b>	Tribune
<b>8</b>	Gestion, services et développement
<b>11</b>	Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales
<b>14</b>	Section de la détention
<b>17</b>	Établissement pénitentiaire de Thorberg
<b>20</b>	Établissement pénitentiaire de Witzwil
<b>23</b>	Établissement de Saint-Jean
<b>25</b>	Établissement pénitentiaire de Hindelbank
<b>28</b>	Entretien
<b>30</b>	Aspects financiers

« Il est de ma responsabilité d'anticiper pour que notre office soit prêt à affronter les nouveaux risques qui pourraient survenir. La nouvelle stratégie d'exécution des sanctions doit nous permettre de simplifier nos processus en nous concentrant sur l'essentiel. »

**Romilda Stämpfli**  
Cheffe d'office



## Préambule

### Chères lectrices, chers lecteurs,

Un rapport annuel, par définition, porte sur le passé. L'édition de cette année revient sur l'année écoulée dans différents articles qui mettent en lumière les temps forts et passent en revue les événements les plus marquants. Il vaut la peine de prendre le temps de se remémorer ce que l'on a vécu. Cela permet de prendre conscience de ce qui a été accompli et de savoir où l'on se trouve à un instant T. Et en comparant avec les rapports des années précédentes, on peut aussi retracer l'évolution d'une entreprise ou, dans notre cas, d'une institution publique.

Notre rapport 2025 ne fait pas exception. Il revient tout d'abord sur les défis auxquels nos prisons régionales (PR) ont fait face. Cette année encore, elles ont dû gérer un taux d'occupation nettement supérieur à leurs capacités (127 % en moyenne). Une augmentation temporaire des effectifs, la réaffectation de locaux dans la PR Berthoud et le soutien de nos établissements pénitentiaires (EP) ont permis de les soulager quelque peu. Il n'empêche que la situation reste particulièrement difficile pour nous tous (voir page 14).

Dans ce rapport, vous découvrirez comment nos différents EP ont écrit un nouveau chapitre de leur histoire : l'EP Thorberg s'est modernisé grâce à de nombreux travaux dans ses bâtiments ; à l'EP Witzwil, les grands projets se sont enchaînés, le dernier en date étant l'ouverture de la Section de détention administrative, avec un atelier de recyclage de vieux matelas ; l'EP Hindelbank et l'Établissement de Saint-Jean, de leur côté, ont développé leurs processus. Vous en apprendrez aussi davantage sur les projets entrepris et réalisés par la section Gestion, services et développement. Enfin, vous verrez comment la Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales gère un nombre croissant de cas en faisant face à des questions complexes.

En parallèle, un projet d'élaboration d'une nouvelle stratégie d'exécution des sanctions a vu le jour l'an dernier. Résolument tourné vers l'avenir, il doit apporter des réponses à certaines interrogations, telles que : à quoi devons-nous nous préparer ? Que pouvons-nous et que devons-nous changer si nous voulons continuer de remplir notre mission avec le même niveau de qualité ces prochaines années ? Comment simplifier nos processus et notre collaboration afin d'éliminer les redondances et in fine avoir plus de temps et de ressources à consacrer à nos tâches essentielles ? Pour en savoir plus, retrouvez l'interview de notre collègue Aline Nydegger-Obrist en page 28, qui lève le voile sur ce travail stratégique ambitieux.

Notre invité André Roggli, député au Grand Conseil bernois et président de la Commission de la sécurité, n'hésite pas non plus à regarder vers l'avenir. Il exprime sa profonde gratitude pour le travail accompli dans le domaine de l'exécution judiciaire et donne un aperçu du travail politique qui façonne notre cadre de travail. Je le remercie chaleureusement de son soutien et de sa contribution, tout comme je remercie nos équipes. Grâce à leur professionnalisme et à leur dévouement, elles permettent à notre office – qui, je le rappelle, gère quelque 1000 personnes détenues – de tenir son cap. Vous avez accompli un travail remarquable !

Les photos ont une fois de plus été réalisées par la photographe Pia Neuenschwander. Cette fois, elle a pointé son objectif sur l'équipe de direction – merci à elle pour ces clichés. Les collègues ont été invités à accompagner leur photo d'une déclaration sur ce qu'ils imaginent ou souhaitent accomplir à l'avenir. Comme l'aurait dit Mark Twain (ou Karl Valentin ou Niels Bohr, au choix) : « Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir ».

Mais avec la vision claire à laquelle nous aspirons, nous mettons toutes les chances de notre côté pour réussir à façonner l'avenir et augmenter ainsi notre sécurité de planification.

Il s'agit là d'une tâche impossible à réaliser sans le soutien de nos équipes, mais aussi de nos partenaires judiciaires, politiques, administratifs et économiques, ainsi que des institutions externes spécialisées. Savoir que nous pourrions continuer de compter sur vous nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

*R. Stämpfli*

Cordialement,  
Romilda Stämpfli  
Cheffe d'office

## Tribune

### L'exécution judiciaire a besoin de clairvoyance, d'une stratégie judicieuse et de personnes engagées

En ma qualité de président de la Commission de la sécurité du Grand Conseil du canton de Berne, je dois souvent traiter de questions liées à l'exécution judiciaire. La Commission de la sécurité a pour mission de préavisier, à l'intention du Parlement, les dossiers relatifs à la sécurité intérieure, à l'exécution des peines et mesures et à l'ordre public. Pour pouvoir assumer cette responsabilité, il ne suffit pas d'étudier des dossiers et des chiffres : il faut aussi et surtout avoir une compréhension poussée du fonctionnement de l'exécution judiciaire et de sa réalité quotidienne.

En effet, elle poursuit différents objectifs pouvant entrer en tension, à savoir la protection de la population d'une part et la réinsertion des personnes délinquantes de l'autre. Ces deux objectifs sont d'égale importance et se conditionnent mutuellement. Une exécution judiciaire moderne doit garantir la sécurité, offrir des perspectives et prévenir les récidives. Cela présuppose d'anticiper et d'avoir une réflexion stratégique ainsi qu'une position politique claire – dans l'esprit de l'adage « Gouverner, c'est prévoir ».

J'ai une profonde estime pour les collaborateurs de l'exécution judiciaire bernoise. Mes visites dans les établissements pénitentiaires de Thorberg, de Hindelbank et de Witzwil et dans les prisons régionales de Berthoud et de Bienne m'ont permis de mieux comprendre ce système. Les prisons régionales, par exemple, jouent un rôle central : véritables plaques tournantes, elles sont soumises à une forte fluctuation, à des contraintes de temps et à une population carcérale particulièrement hétérogène. Les échanges que j'ai eus sur place m'ont permis de constater à quel point le quotidien des équipes est exigeant et ont mis en lumière le professionnalisme, l'engagement et le dévouement du personnel dans l'accomplissement de sa mission.

Les collaborateurs de l'exécution judiciaire fournissent chaque jour un travail relationnel, sécuritaire et de conduite difficile, en étant souvent soumis à une forte pression psychologique et dans un environnement marqué par une grande diversité culturelle, sociale, de formation et de parcours de vie. En ce sens, l'exécution judiciaire reflète les évolutions de notre société ; cette diversité pose des exigences élevées en termes de compétences, de communication et d'attitude.

Il est donc d'autant plus important que les collaborateurs disposent d'un cadre de travail adapté, d'infrastructures modernes et de ressources humaines suffisantes. La considération ne s'exprime pas seulement par des mots, mais aussi par des décisions politiques qui contribuent à ce que la mission puisse être accomplie dans le respect de la loi, même quand la donne change. C'est dans ce contexte que j'ai déposé, à la session d'été 2025 du

Grand Conseil, une motion demandant de réexaminer l'installation de places de détention supplémentaires dans des containers, ceci afin de décongestionner sensiblement les prisons régionales surpeuplées.

Le Parlement définit les bases légales, détermine l'orientation stratégique de l'exécution des peines et mesures et approuve les crédits nécessaires pour les grands projets d'infrastructure. En 2019, la Commission de la sécurité s'est penchée pour la première fois en détail sur la stratégie actuelle de l'exécution judiciaire et sur le plan directeur correspondant. Ces instruments analysent l'état des installations existantes, identifient les travaux de rénovation et de modernisation nécessaires et définissent les mesures de construction et d'organisation qui s'imposent pour garantir un système pénitentiaire viable à long terme.

Depuis, la Commission est régulièrement informée de l'avancement de la mise en œuvre. Elle accompagne les projets de construction, examine les questions liées à la sécurité, à la faisabilité économique et aux besoins d'espace additionnel, et fait valoir ses considérations sécuritaires au niveau tant stratégique qu'opérationnel. Les rapports réguliers de la Direction de la sécurité et les visites sur place, en particulier dans les prisons régionales, sont essentiels à cet égard. Ils permettent de mieux appréhender les affaires traitées par le Grand Conseil et de prendre en compte les préoccupations issues du terrain bien en amont.

Un système d'exécution des peines et mesures performant est un pilier incontournable de notre politique de sécurité, de notre cohésion sociale et, surtout, de notre qualité de vie. Cela suppose une planification à long terme, une constance politique et des personnes qui accomplissent leur mission avec conviction. Je tiens à remercier chaleureusement le personnel de l'exécution judiciaire du canton de Berne pour son engagement quotidien et sa précieuse contribution à la bonne marche de notre société.

André Roggli

Député au Grand Conseil bernois, président de la Commission de la sécurité



« Gouverner, c'est prévoir »

**André Roggli**

Député au Grand Conseil bernois,  
président de la Commission de la sécurité

# Gestion, services et développement

## Stabilisation et développement de la section

En 2025, la consolidation de la section Gestion, services et développement s'est poursuivie.

L'organisation s'est concentrée sur le transfert de tâches transversales au Centre de prestations de la Direction de la sécurité (DSE) : les ressources humaines ont rejoint le nouveau centre pendant l'année sous revue, et l'informatique leur emboîtera le pas en 2026. Parallèlement, d'importants projets d'infrastructure ont été préparés, dans le cadre de la stratégie de l'exécution judiciaire, en vue de procédures d'appels d'offres.

### Mise en œuvre de la stratégie de l'exécution judiciaire 2017-2032

Les crédits d'étude approuvés par le Grand Conseil ont été traités en étroite collaboration avec l'Office des immeubles et des constructions (OIC). Les besoins des utilisateurs et les plans de fonctionnement de l'Établissement pénitentiaire de Hindelbank et du futur établissement à Witzwil ont été finalisés ; ils constitueront les bases des procédures d'appels d'offres en 2026. En sus de ces grands projets, les travaux de planification stratégique pour l'Établissement de Saint-Jean ont été lancés et la rénovation de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg s'est poursuivie par étapes. Les travaux de construction de la nouvelle Section de détention administrative à Witzwil ont par ailleurs été achevés dans les temps et celle-ci a été mise en service comme prévu. Dans l'ensemble, les travaux de mise en œuvre de la stratégie de l'exécution judiciaire 2017-2032 sont donc en bonne voie.

### Développement d'instruments de pilotage

Divers instruments de pilotage ont été développés et déployés afin d'épauler la cheffe d'office. La détection rapide des évolutions et des tendances a permis de prendre les devants dans le domaine du pilotage financier. Tous les objectifs financiers ont été atteints au cours de l'exercice écoulé, après trois années bouclées sur un résultat négatif. Au niveau du budget global, l'OEJ a clôturé l'exercice avec un solde de CHF 135,2 millions, soit un résultat supérieur de CHF 2,9 millions à ce qui avait été budgété (CHF 138,1 millions). Durant l'année sous revue, les établissements d'exécution judiciaire du canton de Berne ont dû absorber quelque 25 000 jours d'exécution supplémentaires (+7,3 % par rapport à 2024). Environ 70 places additionnelles ont été occupées dans les prisons régionales tout au long de l'année afin d'y faire face.

### Centralisation des ressources humaines à la DSE

Les ressources humaines ont intégré le Centre de prestations de la DSE en temps voulu. Les travaux préparatoires ont été achevés dans les temps et les postes de cadres nécessaires pourvus. La phase initiale a toutefois révélé qu'en dépit d'une préparation minutieuse, nombre de questions ne se posent qu'au moment

de la mise en œuvre opérationnelle. Les nouveaux rôles et leur compréhension doivent s'ancrer dans la nouvelle structure et être adaptés aux besoins réels. Grâce à des échanges réguliers et à la volonté de changement qui habite toutes les parties prenantes, les défis à venir pourront eux aussi être relevés ensemble.

### Lancement de projets d'envergure sur la résilience informatique et la sécurité

Dans la perspective de la future centralisation des prestations informatiques, différentes questions relatives aux systèmes de sécurité existants ont été clarifiées. Le nouveau catalogue de prestations, fraîchement adopté, prévoit que les systèmes de sécurité et les applications spécialisées qui leur sont associées restent au sein de l'OEJ. Deux grands projets ont été lancés à l'échelle de l'office dans les domaines de l'infrastructure de sécurité et des technologies de l'information afin de garantir une organisation fonctionnelle de l'exploitation et de renforcer durablement la résilience informatique. Ces projets visent d'une part à créer les conditions techniques nécessaires à la mise en place de réseaux, de l'autre à examiner et à développer l'organisation, les systèmes et les applications.

### Création du nouveau domaine Soutien à l'exécution et développement

Durant l'année sous revue, la direction a lancé le processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie d'exécution des sanctions à l'échelle de l'office. Ce processus stratégique, qui servira de référence pour les années à venir, est piloté et dirigé par le nouveau domaine Soutien à l'exécution et développement, rattaché à la section Gestion, services et développement. Conçu de manière participative, il vise à définir les futures priorités stratégiques et les mesures nécessaires à leur mise en œuvre. Il s'agit avant tout de renforcer une vision commune des cas et de l'exécution des sanctions. Afin que cette évolution s'inscrive dans la durée, un nouveau modèle de collaboration et un soutien numérique ciblé seront instaurés.

Pascal Ludin  
Responsable Gestion, services et développement

Pascal Ludin  
Responsable Gestion,  
services et développement

« Les projets que nous menons aujourd'hui sont le gage du bon fonctionnement de notre office demain. »

« Avec une charge de travail en hausse, nous avons besoin de processus clairs, de personnel en suffisance, de possibilités d'exécution variées pour les peines et mesures et d'une ambiance de travail empreinte de confiance. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions continuer d'accompagner notre clientèle sur le chemin de la liberté sans récidive. »

**Tom Freytag**  
Responsable de la SPESP



## Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales

### Le volume des mandats en nette augmentation

Confrontée à une augmentation constante des cas à gérer avec des effectifs inchangés, la Section de la probation et de l'exécution des peines (SPESP) atteint ses limites.

En 2025, quelque 30 658 jugements ont été transmis à la SPESP pour exécution (2939 peines et mesures et 27 719 peines de substitution). Quelque 27 991 actes d'exécution ont été engagés. Environ 16 500 peines privatives de liberté de substitution n'ont plus dû être exécutées, car les amendes correspondantes ont été acquittées a posteriori, ce qui représente 4,2 millions de francs de recettes. Au 31 décembre, pas moins de 7000 jugements pour des peines privatives de liberté de substitution étaient en attente de traitement par la SPESP.

#### Conséquences du taux occupation élevé

Les Secteurs SPESP 1 à 3 gèrent les peines privatives de liberté allant de six mois à la perpétuité ainsi que les mesures ambulatoires et institutionnelles du canton de Berne. Chaque secteur est responsable de l'intégralité de la procédure, de l'incarcération à la libération définitive, et prend toutes les décisions d'exécution qui sont de son ressort. Il veille aussi à la réinsertion avec l'aide des services de probation.

Le Secteur SPESP 1 est chargé de la gestion des cas en allemand dans le domaine de la délinquance générale et dans le domaine des infractions violentes et sexuelles avec un potentiel de risque faible ou modéré.

Le Secteur SPESP 2 s'occupe des cas en allemand avec un potentiel de risque élevé dans le domaine des infractions violentes et

sexuelles ainsi que des cas en français dans les domaines de la délinquance générale et des infractions violentes et sexuelles avec un potentiel de risque faible ou modéré.

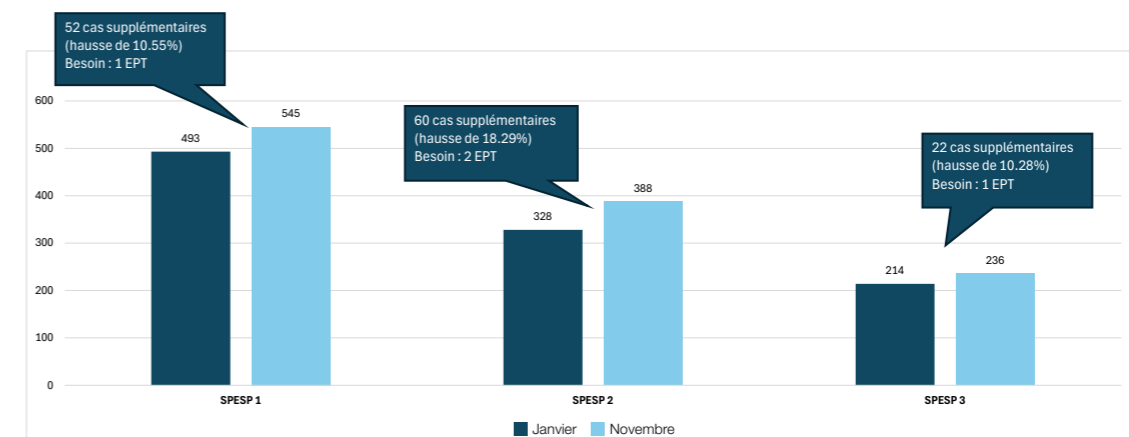
Le Secteur SPESP 3 s'occupe quant à lui des cas en français et en allemand ayant un potentiel de risque très élevé dans le domaine des infractions violentes et sexuelles.

L'année 2025 a été marquée par une hausse spectaculaire du nombre de cas – entre 10 % et 18 % par domaine, soit 134 cas traités avec des effectifs restés, eux, inchangés. Cette situation a conduit à une surcharge de travail ininterrompue du personnel, car les normes de qualité exigées et les mandats légaux doivent être remplis en tout temps.

#### Le travail d'intérêt général et la surveillance électronique déchargent les prisons

Durant l'année écoulée, 11 000 jours de peine privative de liberté ont été exécutés sous forme de travail d'intérêt général et environ 9200 autres l'ont été sous forme de surveillance électronique (bracelet électronique) ; un record absolu pour la surveillance électronique (2024 = 7108 ; 2023 = 5924 ; 2022 = 6330). La demande dépasse toutefois les capacités des équipes : le délai d'attente est actuellement de six à huit mois.

### Cas supplémentaires SPESP 1 - 3



Suite à la page 12

Suite de la page 11

Sans ces deux formes particulières d'exécution de peines, 55 places de prison supplémentaires auraient été nécessaires en 2025, ce qui représente une hausse (+3) par rapport à l'année précédente et correspond à la capacité d'une prison régionale de taille moyenne.

#### **Surveillance active par bracelet électronique : une étape clé dans la protection des victimes**

En 2025, le canton de Berne a franchi une étape importante dans le domaine de la protection des victimes en implémentant, pour la première fois, une surveillance active via un bracelet électronique. Ainsi, la personne concernée est surveillée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par suivi GPS et une intervention policière peut avoir lieu si nécessaire. S'appuyant sur les expériences positives menées à Zurich, le canton de Berne fait figure de pionnier dans la prévention de la violence domestique.

Un premier cas pilote, relevant d'une mesure de substitution, a été traité avec succès en très peu de temps. Une zone d'interdiction de plus de 25 kilomètres recommandée par la SPESP a été confirmée et ordonnée par le tribunal des mesures de contrainte. Il s'agit là d'une avancée décisive pour la protection des victimes de violence domestique.

Les résultats obtenus à ce jour montrent qu'en plus de limiter les risques, cette mesure a un effet préventif. Ce cas pilote n'aurait pas pu être pris en charge sans l'excellente collaboration de tous les partenaires. Il est la preuve que des mesures courageuses et bien coordonnées peuvent protéger directement les personnes et ouvrir de nouvelles voies en matière de prévention. Il s'agit là d'un premier pas prometteur. Nous sommes heureux de contribuer à la protection des victimes dans ce domaine, en introduisant et en développant la surveillance active.

Tom Freytag  
Responsable de la SPESP

Convocations à l'exécution d'une peine : **5 513 cas** (4 668)

Autorisations d'exécuter une peine sous surveillance électronique : **68 cas** (71)

Autorisations d'exécuter une peine sous forme de travail d'intérêt général : **905 cas** (899)

Recettes générées par les peines privatives de liberté de substitution : **4,2 mio de CHF** (3,8 millions)

Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'année précédente.



#### **Andreas Leuzinger**

Directeur des prisons régionales et de la Division cellulaire de l'Hôpital de l'Île

« Vouloir, c'est pouvoir. »

## Section de la détention

### Engagement et professionnalisme, en toutes circonstances

La Section de la détention a dû gérer une surpopulation structurelle, le transfert des prestations de transport à la Police cantonale et le changement de canton de la Prison régionale de Moutier.

Cette année encore, les prisons régionales ont enregistré un taux d'occupation continuellement élevé. Cela s'explique notamment par le nombre important de personnes condamnées à une peine privative de liberté de substitution ou placées en détention provisoire. Cette occupation élevée permanente s'est traduite par des exigences d'exploitation pour les prisons régionales.

Outre l'hébergement, presque tous les domaines ont été concernés, notamment l'encadrement, la sécurité et les soins médicaux et psychiatriques. Cela a aussi nécessité des efforts bien plus importants que d'habitude en matière de planification des interventions et des ressources, au niveau des infrastructures et en termes de coordination avec les partenaires internes et externes – l'objectif étant bien sûr de garantir une exécution sûre et efficace pour tous les types de détention.

Tout au long de l'année, le Secteur des transports et de la coordination des places de détention a joué un rôle opérationnel central. Les taux d'occupation constamment très élevés ont nécessité une planification et une coordination intensives, ce qui se reflète dans le nombre de transports effectués et les kilomètres parcourus (voir tableau). Dans le même temps, le secteur a pu identifier les places libres et organiser les transferts de manière rapide et ciblée.

#### Les équipes mises à rude épreuve

La charge de travail du personnel est restée exceptionnellement élevée durant l'année sous revue. Travailler au quotidien dans un contexte d'occupation élevée a été un défi physique et psychique considérable pour les équipes des différents domaines. Dans ce contexte, sept postes temporaires ont été approuvés pour la PR Berthoud, qui a créé 40 places supplémentaires en réaffectant des locaux. Les trois autres prisons régionales ont reçu un total de six postes, pour une durée limitée à deux ans.

#### Hausse des besoins de prises en charge psychiatriques et de soins

Cette année encore, les personnes présentant des troubles du comportement graves et des antécédents psychiatriques ont mis nos prisons régionales et les domaines concernés à rude épreuve. Il n'est pas rare que ces personnes, qui auraient besoin d'être prises en charge dans un environnement spécialisé, restent dans des prisons régionales parfois sur une période prolongée, faute de place dans des cliniques médico-légales.

Comme en 2024, des personnes présentant des troubles du comportement graves et aigus ont dû être transférées provisoirement à la Division cellulaire de l'Hôpital de l'Île pour une intervention de crise, jusqu'à ce qu'une place dans une clinique médico-légale se libère.

En outre, la proportion de personnes détenues nécessitant des soins, dont certaines sont âgées, a également augmenté. Celles-ci sont aussi restées plus souvent à la Division cellulaire de l'Hôpital de l'Île, par manque de places disponibles et sécurisées dans des établissements de soins. Il s'agit pourtant d'un service hautement spécialisé destiné aux détenus souffrant de maladies somatiques et qui n'est pas adapté à la prise en charge à long terme de personnes atteintes de troubles psychiques graves ou nécessitant des soins.

#### Transfert des prestations de transport à la Police cantonale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, les prestations de transport de détenus, qui étaient jusque-là assurées par l'OEJ, ont été transférées à la Police cantonale dans un service ad hoc : le Service des transports. Afin d'assurer une transition ordonnée et sans accroc, un groupe de travail inter-offices a procédé aux préparatifs et pris les mesures nécessaires. Outre les questions relatives au personnel, il a notamment fallu procéder à des adaptations organisationnelles et techniques.

Ce transfert a aussi impacté le champ d'activité du Secteur des transports et de la coordination des places de détention, qui a pour l'occasion été rebaptisé Centrale de coordination de la détention à la fin de l'automne 2025 et a rejoint les locaux de l'état-major de l'OEJ, à la Gerechtigkeitsgasse 36. Ce rapprochement géographique et organisationnel permet de tirer parti des synergies et simplifie les processus de gestion et de coordination.

#### Transfert de la prison régionale de Moutier au canton du Jura

En application du Concordat sur le transfert de Moutier conclu entre les cantons de Berne et du Jura, le Conseil-exécutif bernois et le Gouvernement jurassien ont décidé de transférer la prison au 1<sup>er</sup> janvier 2026. La détention administrative relevant du droit des étrangers a été relocalisée dans la nouvelle Section de détention administrative au sein de l'EP Witzwil début décembre 2025 (voir aussi page 20), afin que les travaux de démantèlement et de

transfert puissent être achevés dans le délai imparti. Une solution a été trouvée pour tout le personnel de la PR Moutier : une partie a rejoint la nouvelle section à l'EP Witzwil, l'autre le canton du Jura.

#### Bilan et reconnaissance du travail accompli

Grâce à leur engagement sans faille, leurs compétences techniques et leur sens aigu des responsabilités, les cadres et les équipes des prisons régionales, du Secteur des transports et de la coordination des places de détention et de la Division cellulaire de l'Hôpital de l'Île ont assuré un fonctionnement sûr et stable,

même dans des conditions particulièrement exigeantes. Ce faisant, ils ont toujours fait preuve de respect et d'humanité vis-à-vis des personnes détenues. Cette attitude est un élément essentiel au succès de l'exécution judiciaire. Les personnes détenues le ressentent et le soulignent souvent explicitement.

Andreas Leuzinger

Directeur des prisons régionales et de la Division cellulaire de l'Hôpital de l'Île

#### Domaine des transports

Année	2025 (état au 31 décembre)	
Transports intracantonaux	9 909	
Transports extracantonaux	126	
Kilomètres parcourus	324 441	
Distance moyenne par transport (km)	32.7	
Accidents et évasions	0	

#### Division cellulaire de l'Hôpital de l'Île

	2025	2024	2023	2022	2021
Séjours hospitaliers	428	476	478	472	469
Jours de détention	4 951	4 459	2 650	2 868	3 295
Personnes traitées	1 993	1 964	1 988	1 594	1 748

#### Évolution de l'effectif des personnes détenues dans les prisons régionales (PR)

	PR Berne		PR Bienne		PR Berthoud		PR Moutier		PR Thoune	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier	142	122	42	39	123	104	26	20	110	88
Entrées	5 539	5 199	1 105	1 059	1 459	1 092	407	474	660	624
Sorties	5 568	5 174	1 108	1 056	1 426	1 072	433	467	652	603
Effectif au 31 décembre	113	147	39	42	156	124	0	27	118	109
Jours de détention	50 272	55 350	16 411	17 345	56 762	42 811	8 517	9 271	41 413	38 513



**Regine Schneeberger**  
Directrice de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg

« Afin d'être parés pour l'avenir, nous misons sur la formation continue de notre personnel et sur des infrastructures qui nous permettent d'être flexibles. »

## Établissement pénitentiaire de Thorberg

### Thorberg : une nouvelle étape majeure fait entrevoir l'avenir

Le projet d'exécution des peines sur mesure lancé il y a cinq ans est arrivé à bout touchant fin 2025. L'avenir de l'établissement repose désormais sur la stratégie « Thorberg 2032+ ».

L'achèvement du projet d'exécution des peines sur mesure dans le temps imparti ne tient qu'à une chose : l'engagement hors du commun de toutes les personnes impliquées, à l'interne comme à l'externe. La rénovation de l'infrastructure de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg (EP Thorberg) au cours des quatre dernières années a été rendue possible par l'énorme travail préparatoire de nombreux collaborateurs lors d'incalculables réunions de planification et de construction. Malgré des conditions difficiles, avec le bruit des travaux, les restrictions de sécurité, les changements constants de locaux provisoires et un taux d'occupation très élevé, les équipes sont parvenues à assurer le bon fonctionnement de l'EP et à éviter tout incident.

Les améliorations réalisées ont été une source de motivation. Dès 2023, les équipes ont progressivement pu utiliser la nouvelle cantine du personnel dans le château, avec accès direct au jardin, de nouveaux vestiaires et un dojo dédié à la formation à la sécurité dans le bâtiment dit « Obere Scheune ». En 2024, d'anciennes cellules ont été transformées en bureaux modernes pour le personnel d'encadrement sur chaque étage. Ainsi, les détenus ont en permanence des interlocuteurs directs sur place, ce qui a amélioré la satisfaction, le climat social et le calme et l'ordre dans l'établissement.

#### Nouvelle entrée du personnel et coworking

L'année 2025 a aussi été marquée par la création d'une nouvelle entrée réservée au personnel, qui a permis de fluidifier les flux entrants et sortants de la zone d'accueil de l'EP Thorberg, jusqu'ici très exigü et où se croisaient les collaborateurs, les détenus, des artisans, les visiteurs, etc. En parallèle, un nouveau système de fermeture a été mis en service et des téléphones personnels supplémentaires ont été achetés. Tous les collaborateurs disposent désormais d'un téléphone personnel avec fonction d'appel d'urgence. Ces deux mesures contribuent à renforcer la sécurité du personnel de l'établissement. Enfin, les équipes des services centraux et du service social ont emménagé dans un nouveau bureau paysager situé au rez-de-chaussée du bâtiment A. Les principes du coworking sont ainsi mis en place dans le contexte interdisciplinaire d'un établissement pénitentiaire.

De leur côté, les détenus avaient déjà accès, depuis le déploiement du projet d'exécution des peines sur mesure il y a quelques années, à de spacieuses salles de fitness au sous-sol du bâtiment A, à des cuisines d'appoint et des salles de visiophonie à chaque

étage, à un espace de formation moderne avec deux salles de classe baignées de lumière, ainsi qu'à divers ateliers de travail nouveaux ou récemment rénovés.

Une médiathèque et un magasin ont également été ouverts pour les détenus. Le magasin est géré par les enseignes Volg, Metzg et Markt Holzer AG de Hindelbank. Cette participation externe réduit considérablement les coûts pour l'EP tout en créant une nouvelle offre. Les détenus se rendent au magasin avec leurs chefs d'atelier et peuvent y faire leurs achats une fois par semaine avec l'argent qu'ils ont gagné au travail. La médiathèque sert également de salle de séjour pour ceux qui attendent leurs produits. Le temps d'attente favorise grandement le recours à l'offre de livres, de films ou de CD.

#### Améliorations pour les visiteurs

Le désengorgement de la zone d'entrée de la prison permettra quant à lui, à l'horizon 2026, d'aménager des salles de contrôle pour les détenus qui entrent ou sortent de l'établissement. Au premier étage de la zone d'entrée, de nouvelles salles de visite, y compris un parloir intime, seront créées.

Le Glauserhüsi, bâtiment classé monument historique situé à l'extérieur du périmètre de sécurité, qui abritait autrefois la boutique vendant des produits fabriqués à Thorberg, sera transformé en salle d'accueil où les visiteurs pourront attendre leur créneau à l'abri des intempéries. L'ouverture de la nouvelle zone visiteurs courant 2026 marquera la dernière étape du projet d'exécution des peines sur mesure, qui a été mené à bien sans interruption des activités.

Avec ce projet, l'EP Thorberg a considérablement amélioré la qualité et l'attractivité des postes de travail pour ses équipes. Les adaptations importantes apportées aux infrastructures destinées aux détenus permettent à l'établissement de travailler avec des bases modernes et un nouveau dispositif réglementaire, et de proposer une offre complète en matière de formation, de sport et de loisirs.

D'autres objectifs ont été atteints. L'EP Thorberg a par exemple introduit le dossier d'exécution électronique dans GINA, conçu

Suite de la page 17

un nouveau site intranet et internet (avec une boutique en ligne intégrée pour la clientèle externe) et est désormais présent sur les médias sociaux. De plus, il a remporté l'appel d'offres pour la production des plaques de contrôle pour véhicules à partir de 2026, sur mandat de l'Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne. Enfin, il a révisé son règlement disciplinaire et a institué une commission d'exploitation dans laquelle des représentants de tous les domaines traitent les questions liées au personnel, en collaboration avec la direction.

#### L'EP Thorberg de demain

Les travaux de rénovation se poursuivent. Le Conseil-exécutif a décidé qu'environ 150 places seraient encore nécessaires à Thorberg une fois que le nouvel établissement prévu à Witzwil aura été inauguré. C'est pour cette raison que les directions de l'OEJ et de l'EP travaillent sur la stratégie à long terme « Thorberg 2032+ ». Cette stratégie prévoit qu'à partir du milieu des années 2030, le bâtiment A de l'EP Thorberg permette d'une part l'exécution de peines de courte durée, de l'autre l'accueil de détenus en exécution de peine anticipée avant leur transfert vers le nouvel établissement du Seeland. L'objectif de ces mesures est de soulager les prisons régionales, fortement sollicitées.

Par ailleurs, l'EP Thorberg pourrait devenir un centre d'exécution de peines en régime spécial fermé pour hommes. Un plan d'exploitation stratégique pour l'ensemble de l'EP est donc en cours d'élaboration. La première étape consistera néanmoins, en 2026, à rénover les espaces extérieurs (étanchéification des sites pollués, centre de traitement des déchets), en collaboration avec l'Office des immeubles et des constructions. En 2027/2028, la rénovation urgentement nécessaire du bâtiment A, vieux de 75 ans, sera lancée ; elle concernera notamment les canalisations d'eaux usées, les installations sanitaires, les cellules et les mesures de protection contre les incendies.

La rénovation des infrastructures fait partie intégrante de la planification future : la stratégie « Thorberg 2032+ » vise à mettre en place d'ici le milieu des années 2030 un système pénitentiaire moderne et adapté à la population carcérale actuelle, tout en créant les conditions nécessaires à la réaffectation à venir. Ainsi, l'EP Thorberg sera prêt pour sa nouvelle fonction dans une dizaine d'années.

Regine Schneeberger

Directrice de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg

#### Évolution des effectifs

	2025	2024	2023	2022	2021
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	159	157	158	168	170
Entrées	121	100	105	93	112
Sorties	104	98	105	102	115
Situation au 31 décembre	176	159	158	159	167



**Balz Bütikofer**  
Directeur de l'Établissement pénitentiaire de Witzwil

« L'avenir de l'exécution judiciaire, c'est d'être en phase avec son temps et capable d'apprendre afin de conjuguer sécurité, humanité et professionnalisme. »

# Établissement pénitentiaire de Witzwil

## Le changement, un défi permanent

En l'espace d'un an, l'Établissement pénitentiaire de Witzwil (EP Witzwil) a réalisé les travaux de construction et de transformation nécessaires à l'accueil des détenus administratifs. En parallèle, la structure interne a été réorganisée afin de mieux répondre aux nouvelles exigences.

Les activités d'adaptation et de construction pour le nouveau régime de détention ont concerné les sections 3 et 4. La première phase a été essentiellement dédiée à la construction de la double clôture de sécurité et du nouveau quartier disciplinaire ainsi qu'à la rénovation du bâtiment surnommé « la chapelle » (Lindenhof 25a). Le fonctionnement quotidien n'a toutefois été que peu affecté.

Pendant la deuxième phase, les adaptations ont concerné les sections en pleine activité. Un système de ventilation a notamment été monté, un pare-vue installé côté cour et les problèmes constatés lors de la grande rénovation résolus. Pour la dernière phase, qui a débuté en novembre 2025, les deux sections ont été vidées afin de permettre l'installation des systèmes de sécurité et des sas et de tester l'ensemble.

Parallèlement aux travaux de construction, les bases stratégiques ont été élaborées en vue de l'ouverture de la Section de détention administrative. Cette dernière aura son propre règlement intérieur, et les conditions de détention y feront l'objet d'une réglementation spécifique, car elles diffèrent fondamentalement, sur certains points, de celles de l'exécution des peines. En détention administrative, par exemple, l'accès à Internet est autorisé dans les cellules. Le transfert des premiers détenus de Moutier à Witzwil a commencé le 3 décembre 2025, conformément au calendrier prévu. À peine deux jours plus tard, tous les détenus avaient été transférés vers leur nouveau lieu de détention et la prison régionale de Moutier était vide.

### Nouvelles structures et nouvelles missions

Conformément à l'objectif 2026, la réorganisation des domaines de l'EP Witzwil a été menée à bien, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2025. Le nombre de domaines existants a été réduit de quatre à trois (Agriculture, Ateliers et Exécution des peines, forme spéciale), tandis que le domaine Détention administrative a vu le jour.

Chaque domaine a vu sa population passer de 40 à 50 détenus. Afin de soulager les responsables de domaine, un nouvel échelon hiérarchique a été introduit : les responsables d'équipe. Il s'agit de Christian Egger (Agriculture), Marc Herren (Ateliers) et Gianni Nazzaro (Exécution des peines, forme spéciale).

La réorganisation concerne les équipes dans leurs domaines respectifs, mais implique aussi d'autres changements au sein de l'établissement. L'équipe Formation, sport et loisirs est désormais rattachée au domaine Exécution des peines. Le domaine Approvisionnement a été supprimé, tandis que les équipes Entretien, Ravitaillement et Vente ont été intégrées au domaine Ateliers. L'équipe de travail Écologie a été transférée vers le domaine Agriculture et l'Atelier de production vers le domaine Exécution des peines, forme spéciale.

### Composition de la direction de l'EP Witzwil :

- Vice-directeur : Bruno Gross
- Exécution des peines : Andrea Steinbeisser et Christine Chambettaz (codirection)
- Services centraux : Priska Lüscher
- Sécurité : Anya Friedrich
- Agriculture : Alfred Burri
- Ateliers : Ulrich Schafroth
- Exécution des peines, forme spéciale : Werner Burri
- Détention administrative : Zudija Kodzadzikioski

### Réduction de la surface agricole

L'une des étapes clés de la mise en œuvre de la stratégie agricole de l'EP Witzwil consiste à restituer l'Erlenhof et ses quelque 100 hectares de terres arables à l'Office des immeubles et des constructions. En octobre 2025 déjà, le nouvel exploitant a commencé pour la saison 2026. Les animaux d'engraissement de l'Erlenhof ont été répartis entre le Lindenhof et le Neuhof, ce qui a nécessité de revoir les plans d'exploitation.

Puisque le projet de rénovation du Neuhof ne peut encore voir le jour, il a été décidé à l'échelon supérieur que le Birkenhof et les terres environnantes continueraient d'être exploités par l'EP Witzwil. Le terrain sera restitué lorsque le projet de construction du Neuhof pourra être réalisé, probablement dans les années 2030.

### Flexibilité et adaptabilité

La décision prise en novembre par l'OEJ de maintenir la section pour l'exécution de peines de courte durée, dont l'activité avait été suspendue, a été un défi pour l'ensemble de l'équipe. La section 4, dont les 16 cellules et 17 places ont été affectées à l'exécution

de peines de courte durée, devait être utilisée pour la détention administrative. En conséquence, la capacité maximale de la section 3 et de ses 20 cellules a dû être étendue à 30 places afin de répondre aux besoins de la détention administrative.

En très peu de temps, la Section de la détention administrative a revu sa planification de sorte que les premières personnes condamnées à des peines courtes ont été admises à l'EP Witzwil dès le 15 décembre. La nouvelle équipe a ainsi montré d'impressionnantes qualités de flexibilité et d'adaptabilité.

### Bilan : une année placée sous le signe du mouvement

L'année 2025 a été marquée par d'intenses travaux de construction, des rénovations structurelles et une adaptation continue à de nouveaux défis. L'occasion pour l'EP Witzwil de démontrer qu'il pouvait rester stable et opérationnel même pendant les périodes de turbulences.

Le succès de la réorganisation, la préparation de la détention administrative et les adaptations apportées à l'exploitation agricole montrent que le changement est non seulement nécessaire, mais aussi possible – grâce à l'engagement et à la souplesse de toutes les parties concernées.

Balz Bütikofer

Directeur de l'Établissement pénitentiaire de Witzwil

### Évolution des effectifs

	2025	2024	2023	2022	2021
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	168	153	144	137	151
Entrées	558	564	557	354	295
Sorties	540	550	545	350	305
Situation au 31 décembre	185	167	156	141	141

« En anticipant les changements, on peut participer à les façonner. Notre regard est donc tourné vers l'avenir : nous accompagnons activement et systématiquement les évolutions dans le domaine de l'exécution des mesures en milieu ouvert. »

**Renata Sargent**  
Directrice de l'Établissement de Saint-Jean



## Établissement de Saint-Jean

### Exploitation agricole, chiens de recherche, gestion des problèmes de dépendance et sexualité : nouveautés et changements

Durant l'année sous revue, l'Établissement de Saint-Jean s'est occupé, en dehors de défis opérationnels, d'un grand nombre de thèmes découlant de son mandat d'exécution des mesures.

La décision définitive de réduire la surface agricole à Saint-Jean est tombée en 2025. Au fil des années à venir, cette surface sera ramenée à un cinquième de sa taille actuelle. Nous avons commencé à planifier des secteurs d'exploitation innovants afin que la future exploitation agricole soit aménagée de sorte à pouvoir proposer des places de travail utiles aux personnes détenues. Cette diminution nous rend certes nostalgiques, mais le changement constitue aussi une chance de créer quelque chose de nouveau.

#### Programme de traitement et d'intervention

L'Établissement de Saint-Jean a mis sur pied un programme de traitement et d'intervention pour les personnes détenues souffrant de dépendances. Formulé avec une terminologie neutre, ce programme vise à garantir le traitement de personnes souffrant de dépendances selon les normes scientifiques les plus récentes. Après la formation du personnel et des séances d'information pour les personnes détenues, le programme a été lancé le 1<sup>er</sup> avril 2025.

La décision d'attribuer une personne à une structure de traitement modulaire et raccourcie est généralement prise avant son entrée dans l'établissement, sur la base du dossier. En plus d'éléments de traitement spécifiques au trouble, le principe central du programme consiste à « intervenir avant de sanctionner ». Les interventions sont assurées par l'équipe de traitement, en accord avec la direction de l'exécution, pour autant que la personne détenue ait fait savoir qu'elle avait consommé avant la vérification au moyen d'un test d'urine.

Si la présence de stupéfiants est confirmée par un test d'urine, une sanction est prononcée sous forme d'amende ou d'arrêts. Tant l'intervention que la sanction font l'objet d'une période probatoire encadrée, donnant lieu à des tests d'urine supplémentaires. La période probatoire est réputée achevée avec succès lorsque le dernier test d'urine est négatif. Grâce à la mise en place de ce nouveau programme, l'Établissement de Saint-Jean est en mesure de répondre de manière ciblée aux troubles de dépendance diagnostiqués chez les personnes détenues.

#### La sexualité en exécution de mesure avec traitement

L'Établissement de Saint-Jean se consacre à la thématique de la sexualité dans l'exécution des mesures, dans le but de lever le tabou et de normaliser le phénomène. En tenant compte de chaque diagnostic et de chaque infraction, il assure l'éducation sexuelle en milieu thérapeutique et accompagne la construction relationnelle dans l'environnement privé. Cette approche permet d'améliorer le comportement social de la personne détenue et de se rapprocher des conditions de vie générales, tout en contrant les conséquences sociales indésirables de la privation de liberté. En outre, elle encourage les personnes détenues à s'interroger, dans le cadre de la thérapie, sur l'infraction qu'elles ont commise, ce qui se répercute positivement sur leur réintégration et sert aussi à protéger le personnel d'exécution et les codétenus.

#### Les chiens de recherche ont du nez

À Saint-Jean, trois membres du personnel ont pour tâche complémentaire de former un chien de recherche et de s'en occuper. Les chiens sont tous les trois formés dans le domaine des stupéfiants conformément aux directives de la Fédération suisse des conducteurs de chiens de police (FSCCP). En 2026, deux des chiens termineront, par un examen, la formation de détection de supports de données et un celle de recherche de billets de banque, toujours selon les directives de la FSCCP.

L'Établissement de Saint-Jean utilise les chiens de recherche dans les affaires courantes, tout comme lors de contrôles spécifiques dans les cellules, dans les salles accessibles au public et sur l'ensemble du périmètre. Les chiens servent également à contrôler les colis reçus par les personnes détenues.

En 2025, environ 280 contrôles ont été effectués à l'aide de chiens de recherche. Dans 22 cas, les chiens ont trouvé des substances cachées. Sur 20 interventions dans le but de trouver des supports de données, ils ont fait mouche quatre fois. Ces contrôles ne sont pas en contradiction avec le programme de traitement et d'intervention décrit précédemment. En effet, ils soutiennent les

Suite de la page 23

personnes détenues dans leur développement vers un comportement exempt de consommation de substances interdites ou de contenus illicites sur des médias électroniques – infractions qui entravent le bon déroulement de la mesure.

### Trois places supplémentaires pour la Section d'observation et de tri

Moyennant des travaux minimes, trois places pourront, dans un avenir proche, être transférées de l'exécution des mesures en milieu ouvert vers la Section fermée d'observation et de tri. Cette mesure permet d'accélérer le processus d'entrée des personnes détenues en attente d'une place en milieu fermé. Nous contribuons ainsi à désengorger les établissements pénitentiaires.

Renata Sargent

Directrice de l'Établissement de Saint-Jean

### Évolution des effectifs

	2025	2024	2023	2022	2021
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	69	67	75	74	76
Entrées	59	26	23	52	27
Sorties	58	24	31	50	28
Situation au 31 décembre	70	69	67	76	75

# Établissement pénitentiaire de Hindelbank

## Renforcer la sécurité et la capacité d'action

### L'Établissement pénitentiaire de Hindelbank (EP Hindelbank) mise sur le développement ciblé de ses infrastructures et de ses processus

Un incident de sécurité survenu en novembre 2024, à savoir une évasion temporairement réussie, a conduit l'EP Hindelbank à mener une réflexion approfondie sur ses processus et ses structures. Les contrôles et les adaptations qui ont suivi ont été mis en œuvre par le personnel avec un grand professionnalisme, un sens aigu des responsabilités et un engagement sans faille.

L'année 2025 a été placée sous le signe de la sécurité et de la capacité d'action des équipes. La construction et la sécurité ont donc particulièrement marqué l'année écoulée et ont été au centre de nos réflexions stratégiques.

#### « L'espace fait partie des choses qui façonnent notre liberté » (Charlotte Perriand)

Après l'évasion de 2024, des travaux ont été réalisés sur l'infrastructure dans les plus brefs délais afin de stabiliser rapidement le dispositif et le sentiment de sécurité. En parallèle, des investigations approfondies ont été lancées afin d'intégrer durablement les leçons tirées dans le développement des processus, des structures et des infrastructures.

Des travaux supplémentaires sont donc prévus pour l'année à venir, parmi lesquels l'agrandissement du périmètre et l'extension des postes de travail dans un container provisoire. Ces investissements renforceront la sécurité et la stabilité de manière durable, tout en créant un espace dédié au travail, à la formation et aux rencontres au sein de l'établissement.

#### Assurer la sécurité et favoriser le développement

La finalisation de la planification des besoins en vue de la future réfection totale de l'EP Hindelbank a été l'un des jalons de 2025. Outre des exigences fonctionnelles, organisationnelles et sécuritaires, des éléments qualitatifs ont aussi été pris en compte dans l'analyse des besoins.

Dans ce cadre, l'humain – les détenues comme les membres du personnel – a été placé au centre des réflexions. L'objectif est de créer une infrastructure conjuguant sécurité et développement. Le travail, la formation, la thérapie et la vie en communauté doivent rester les piliers d'un système d'exécution judiciaire efficace et pérenne.

Classé monument historique, le château de Hindelbank a été inclus dans le projet en tant qu'élément vecteur d'identité, à l'instar du paysage environnant, qui fait partie intégrante du quotidien de l'EP. La planification des besoins désormais achevée constitue une base solide pour les prochaines étapes, en particulier pour la réalisation du mandat d'étude parallèle en 2026.

#### La diversité, une chance

Le taux d'occupation est resté élevé tout au long de l'année et la diversité de profil des détenues est de plus en plus marquée. Si elle représente un défi, cette hétérogénéité est aussi une chance de proposer un accompagnement personnalisé et différencié.

Notre mission première reste d'offrir aux personnes détenues un accompagnement sûr, respectueux et axé sur le développement, dans le but de les préparer au mieux à une vie sans infraction. Les offres existantes ont donc été examinées, adaptées et développées de manière ciblée afin d'utiliser les ressources de façon optimale. Les rencontres organisées avec les autorités de placement de toute la Suisse se sont avérées particulièrement fructueuses et ont permis d'instaurer un climat de confiance.

#### Paré pour l'avenir

La complexité croissante de l'exécution judiciaire montre que le développement est un processus de longue haleine. Avec la nouvelle stratégie d'exécution judiciaire de l'OEJ, l'EP Hindelbank s'engage à son tour sur une voie marquée par l'ouverture, la volonté d'apprendre et l'innovation. Une voie sur laquelle l'EP teste de nouvelles approches tout en conservant celles qui ont fait leurs preuves.

Suite à la page 27



**Andrea Wechlin**  
Directrice de l'Établissement pénitentiaire de Hindelbank

**« Pour s'adapter aux changements, il ne suffit pas de mettre à jour les structures et les processus : le facteur humain et le sens des responsabilités sont primordiaux. »**

*Suite de la page 25*

La sécurité des détenues, du personnel et de la population, la capacité des détenues à mener une vie sans infraction et le perfectionnement professionnel des collaborateurs restent notre fil conducteur.

Ce qui fait avancer notre organisation malgré tous les changements, ce sont moins les structures et les processus que les personnes qui remplissent leur mission. Nous remercions donc chaleureusement l'ensemble de nos équipes pour leur investissement continu, leur professionnalisme hors pair et leur attitude toujours respectueuse malgré un quotidien difficile. C'est grâce à leur engagement 24 heures sur 24, 365 jours par an, que notre système judiciaire est sûr, humain et efficace. Et surtout que nous pouvons avancer ensemble.

Andrea Wechlin  
Directrice de l'Établissement pénitentiaire de Hindelbank

**Évolution des effectifs**

	2025	2024	2023	2022	2021
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	98	99	100	97	96
Entrées	100	82	84	82	79
Sorties	92	83	80	79	78
Situation au 31 décembre	106	98	104	100	97

## Entretien

« Réduire la charge administrative, plus de temps pour le travail avec les détenues »

Aline Nydegger-Obrist est juriste et chef d'équipe au sein de la Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales. Elle fait partie du groupe de travail « Stratégie d'exécution des sanctions ». Dans cette interview, elle nous donne un aperçu du processus d'élaboration de ce projet clé pour l'OEJ.

**L'OEJ a-t-il réellement besoin d'une stratégie d'exécution des sanctions ? Il n'en a pas eu jusqu'à à présent et cela fonctionne aussi.**

L'exécution judiciaire est bien plus complexe aujourd'hui qu'il y a encore quelques années : hausse des cas, augmentation du nombre de personnes détenues souffrant de troubles psychiques, exigences de sécurité plus élevées, capacités limitées et dépendance croissante vis-à-vis de partenaires externes n'en sont que quelques exemples. La stratégie permet d'aborder ces questions délicates et de définir une orientation, mais aussi de fixer des priorités et de prendre des engagements là où cela s'impose.

**Quel est selon vous le principal avantage de la stratégie, qui est en cours d'élaboration ?**

Pour moi, l'avantage principal réside dans la clarification des contenus et des processus. Cela se traduit par une compréhension commune des cas, des processus plus clairs et une meilleure coordination des acteurs. Dans le même temps, la stratégie doit renforcer et rendre plus transparents les principes défendus par le système d'exécution judiciaire bernois et la manière dont il assume ses responsabilités.

**Quel potentiel d'amélioration voyez-vous au sein de l'administration dans la gestion des dossiers et l'exécution des sanctions ?**

Le potentiel d'amélioration réside en premier lieu là où les processus ne sont pas encore pensés de manière globale et où des offres font défaut : la gestion de la transition manque parfois de coordination, ce qui peut entraîner des retards et des redondances ; l'absence d'offre propre complique l'exécution et la rend plus coûteuse, car il faut se rabattre sur des offres externes au canton. L'idée est que la stratégie s'attaque à ce problème en clarifiant les responsabilités, en améliorant les flux d'information et en mettant à disposition les offres nécessaires.

**La nouvelle stratégie permettra-t-elle de simplifier nos processus ?**

C'est à mon avis l'objectif principal. Les mesures élaborées dans le cadre de la stratégie doivent servir à réduire les doublons dans le traitement des dossiers au quotidien et à coordonner et

harmoniser les processus entre les différentes unités organisationnelles. Le but est de réduire la charge administrative et de consacrer plus de temps au travail technique à proprement parler avec les personnes détenues.

**À quels changements concrets faut-il s'attendre en ce qui concerne la collaboration entre les différentes unités organisationnelles de l'OEJ ?**

La collaboration gagnera en structure et en efficacité. Les informations seront partagées de manière ciblée, les exécutions de peines et mesures de longue durée et les transitions seront planifiées et coordonnées conjointement, du placement en détention à la libération.

**Et quel sera le rôle de la Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales ?**

En sa qualité de gestionnaire de dossiers, la Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales est et restera responsable de l'exécution des condamnations pénales prononcées par des tribunaux bernois. L'objectif est simplement de mieux coordonner et d'organiser plus efficacement la collaboration et le partage d'informations avec les unités organisationnelles chargées de l'exécution.

**Comment se déroule l'élaboration de la stratégie ?**

La stratégie est conçue de manière structurée et participative. À cet égard, je trouve les échanges avec les spécialistes et les cadres impliqués très enrichissants. Il n'est pas toujours évident de trouver le juste équilibre entre une vision forte et des solutions pratiques et réalisables.

**Avez-vous un souhait ou une aspiration pour la mise en œuvre de la stratégie ?**

Nous ne devons pas perdre de vue nos objectifs premiers – l'exécution des peines et mesures axée sur les risques et les ressources, et la réinsertion des personnes détenues – en dépit de la complexité et des défis croissants auxquels l'exécution judiciaire est confrontée. Si la stratégie permet aux équipes de mieux se consacrer au traitement des dossiers et qu'elle rend la collaboration entre les différentes unités organisationnelles plus claire, mieux coordonnée et plus efficace, elle aura atteint son objectif.

« La complexité de notre travail va crescendo. Cela ne doit pas nous détourner de notre objectif central d'une exécution judiciaire efficace qui tient compte des risques et des ressources. Si la nouvelle stratégie apporte de la clarté et donne une base solide au traitement des dossiers, elle aura atteint son but. »

**Aline Nydegger-Obrist**  
Cheffe d'équipe SPESP 3

## Aspects financiers

### Compte de résultat 2025 : comparaison avec l'année précédente

En comparaison annuelle, le solde est passé de CHF 134,9 millions en 2024 à CHF 135,1 millions en 2025. Cette évolution a été rendue possible par les mesures prises dès 2024 pour réduire les dépenses et par l'augmentation exceptionnelle de la capacité d'accueil dans les prisons régionales.

La prison régionale de Berthoud, en se consacrant principalement à l'exécution des peines, a joué un rôle majeur dans cette évolution positive et a contribué à réduire les placements en dehors du canton.

Les charges de personnel ont progressé de CHF 6,6 millions par rapport à l'année précédente. Cette hausse a différentes causes, notamment la création de ressources temporaires afin de rattraper le retard accumulé dans l'encaissement des amendes, l'approbation de 8,5 EPT supplémentaires pour l'internalisation des prestations de sécurité et l'ouverture en juillet 2025 d'une deuxième section pour mineurs à la prison régionale de Thoune.

Du côté des charges de biens, services et marchandises, quelque CHF 0,6 million ont été économisés grâce à une optimisation de l'occupation des établissements pénitentiaires (EP) et, partant, à une réduction des placements en dehors du canton.

#### Augmentation notable de l'occupation

Les contributions ont augmenté de CHF 5,3 millions, principalement en raison des taux d'occupation des EP supérieur à la moyenne (98 %, soit 6 000 jours d'exécution en plus par rapport à 2024) et d'une augmentation des indemnités pour la Division cellulaire de l'Hôpital de l'Île (+CHF 1,0 million). Les taux d'occupation prévus par le concordat sont compris entre 90 et 95 % selon le type d'exécution ; à cet égard, les établissements bernois se situent nettement au-dessus de la moyenne nationale.

Les facturations de prestations entre les collectivités publiques sont présentées dans les groupes de matière « Revenus de transferts » et « Charges de transferts ». Ces deux groupes n'ont pas d'incidence sur le solde de 0,4 million de francs, en raison de la compensation des charges de l'aide sociale, laquelle vise la répartition des frais d'exécution à parts égales avec la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) en vertu des critères énoncés à l'article 57 de la loi sur l'exécution judiciaire.

Les revenus de transfert non budgétés (contributions fédérales) provenant du projet pilote sur la détention provisoire ont contribué, à hauteur de CHF 0,8 million, à la différence enregistrée dans le groupe de matière « Revenus de transfert ». Davantage de prestations fournies par la Division cellulaire ont en outre été facturées à d'autres cantons et à la Confédération, pour un montant de CHF 0,3 million. Les charges de transfert affichent une baisse supplémentaire de CHF 0,3 million des contributions cantonales.

Rosmarie Kull Seidler

Spécialiste de la planification financière et du controlling

### Charges de l'OEJ en fonction des groupes de matières

Groupe de matières	2025	2024
30 Charges de personnel	115'705'984	109'134'597
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	80'715'223	81'348'478
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'446'094	2'094'468
34 Charges financières	23'245	4'355
36 Charges de transfert	15'718'138	13'822'253
39 Imputations internes	1'467'902	1'251'913
<b>3 Charges</b>	<b>215'076'586</b>	<b>207'656'065</b>

### Revenus de l'OEJ en fonction des groupes de matières

Groupe de matières	2025	2024
42 Contributions	-58'542'051	-53'190'333
43 Revenus divers	-37'167	9'686
44 Revenus financiers	-119'548	-22'022
46 Revenus de transfert	-16'558'002	-15'269'997
49 Imputations internes	-4'708'976	-4'220'152
<b>4 Revenus</b>	<b>-79'891'409</b>	<b>-72'692'817</b>

### Solde de l'OEJ en fonction des classes de compte

Classe de compte	2025	2024
3 Charges	215'076'586	207'656'065
4 Revenus	-79'891'409	-72'692'817
<b>9 Solde</b>	<b>135'185'177</b>	<b>134'963'248</b>

**Office de l'exécution judiciaire**

Direction de la sécurité  
du canton de Berne

Gerechtigkeitsgasse 36, case postale, CH-3001 Berne  
Téléphone +41 31 635 60 11  
[www.be.ch/oelj](http://www.be.ch/oelj)